

Les bulletins, rendez-vous contestés

- Les bulletins demeurent un outil utilisé par la toute grande majorité des écoles.
- Critiqués par beaucoup, ils sont cependant plus variés qu'auparavant.
- Le focus y est régulièrement mis sur les progrès de l'élève plutôt que sur ses lacunes.

Critiqués, les bulletins restent incontournables

Ils en ont l'apparence, mais les points qui s'affichent sur un bulletin ne sont pas du tout objectifs. D'ailleurs, comment une évaluation pourrait-elle être objective ? Cela dépend de tant de facteurs : la manière dont on pose les questions, la forme de l'élève le jour de l'interrogation ou de l'examen, la grille d'évaluation... C'est donc parce que les notes chiffrées ne portent pas le témoignage de l'apprentissage de mes élèves, que je ne les utilise plus depuis des années."

Instituteur à l'école libre de Romsée, Didier Spronck a tourné le dos aux évaluations chiffrées depuis une quinzaine d'années, pour adopter l'évaluation par portfolios (voir ci-dessous).

"Il n'y a même plus de bulletins, ni même d'interrogations certificatives dans notre école. Pour remplacer cet outil de communication entre les familles et les enseignants que sont les bulletins, je rencontre longuement chacun des parents. Avant une telle rencontre, j'invite mes élèves à choisir des documents qu'ils auront réalisés en classe pour expliquer devant moi à leurs parents les progrès qu'ils ont faits dans chacune des matières. Cela marche très bien et c'est toujours orienté vers des objectifs à atteindre que nous avons clairement définis en début d'année."

Aucune base légale

Régulièrement soumis aux critiques dénonçant leurs effets pervers, les bulletins bouleversent leurs présentations depuis quelques années. Utilisant des codes couleurs, privilégiant les commentaires, déclinant les compétences à aborder dans chaque grande matière, on retrouve aujourd'hui une multiplicité de bulletins, témoins de différentes approches pédagogiques. "Il n'existe d'ailleurs aucune base légale qui définit ce que doit être au minimum un bulletin", confirme Michel Bettens, secrétaire gé-

néral de la Felsi (la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants) qui laisse une grande autonomie à ses établissements.

"Il faut faire attention aux bulletins, confirme la psychopédagogue Nathalie Michiels. Ils induisent une importante pression psychologique et sociale sur l'enfant."

"Réduire toute la complexité de l'apprentissage à une seule note chiffrée, si l'on prend les bulletins les plus classiques, n'est pas très constructif", confirme Sandrine Grosjean au CGé (le Changement pour l'égalité). "Et puis d'un point de vue pédagogique, le problème du bulletin classique est qu'il souligne avant tout ce qui n'est pas acquis. D'autres formes de bulletins fixent au contraire un objectif très clair

et mentionnent les progrès de l'enfant." "C'est vrai, cependant, que les parents ont besoin de savoir où en est leur enfant par rapport au reste de la classe. Certaines écoles ont du coup été tentées de mettre les moyennes de la classe à côté des résultats de l'enfant. Mais cela ne fait qu'accroître la pression et la comparaison. Nous pensons que l'école doit permettre aux élèves de faire leur apprentissage en dehors d'un regard parental trop envahissant, sinon elle ne sera plus un espace propice pour apprendre autrement qu'à la maison."

Critiqués et variés, les bulletins semblent cependant indéboulonnables. "Dans le réseau libre, nous veillons à ce qu'ils soient lisibles et clairs", explique Éric Daubie, secrétaire général de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique au Segec. "La plupart des bulletins restent cependant de forme classique, même si nous insistons pour que les commentaires soient les plus circonstanciés possibles. Mais, ne fût-ce que pour appuyer une décision du conseil de classe qui détermine la réussite ou la non-réussite d'un élève, ils me semblent incontournables."

BdO

"Réduire toute la complexité de l'apprentissage à une seule note chiffrée [...] n'est pas très constructif."

SANDRINE GROSJEAN
Changement pour l'égalité.

Épingle

Le portfolio scolaire

Il en existe de multiples modèles, mais, globalement, le "portfolio scolaire" est de plus en plus régulièrement utilisé pour évaluer les progrès et les réussites d'un élève.

Il s'agit d'une collection de travaux et de documents réalisés par un élève qui porte témoignage de l'évolution de son apprentissage. Les documents sont choisis soit par l'élève (qui est dès lors dans une démarche d'autoévaluation), soit par l'enseignant. Outil de formation qui offre une tout autre dynamique à l'apprentissage, il permettrait de témoigner plus précisément de la progression d'un enfant. De par sa régularité, estiment ses adeptes, les parents comprendraient mieux la logique pédagogique mise en place par un enseignant. C'est sur sa base également que les conseils de classe pourraient statuer sur la réussite d'un enfant.

Primaires

Evaluation et auto-évaluation hautes en couleur

Au collège du Biéreau, à Louvain-la-Neuve, les élèves de la 1^{re} à la 4^e primaire reçoivent une évaluation sous forme d'appréciation, avec une légende de couleurs. Celle-ci est simple et passe du bleu pour une matière acquise, au vert pour une matière presque totalement acquise, à l'orange pour une matière en cours d'acquisition et au rouge si ce n'est pas le cas. Pour Stéphane Vreux, directeur de l'établissement, qui applique le format depuis une vingtaine d'années déjà, un élève doit pouvoir analyser lui-même son bulletin. "Les plus petits ne comprennent pas systématiquement les évaluations chiffrées et les longues remarques écrites. Ce bulletin

n'est pas seulement fait pour les parents, il est aussi fait pour eux, afin qu'ils puissent cibler leurs éventuelles lacunes." L'évaluation pour le moins colorée de l'enseignant, basée sur les savoirs et savoir-faire, est accompagnée d'un volet sur le savoir-être, où l'élève est invité à auto-évaluer son comportement envers ses professeurs et ses camarades de classe. Pour le directeur, l'enfant doit être un véritable acteur de son bulletin. "Le but est pour lui de pouvoir comparer l'appréciation qu'il se sera donnée avec celle de son professeur. En cas d'opinions divergentes, l'enseignant peut s'entretenir avec l'élève et lui rappeler les règles en vigueur."

Durant l'année scolaire, les élèves de l'école du Biéreau reçoivent ainsi trois bulletins. Le directeur aimerait que les enfants soient évalués tous les deux mois, mais la réalisation de ce type d'évaluation est très chronophage. L.V.

Secondaires

Un carnet de progression

Dans l'établissement secondaire "De l'autre côté de l'école", qui suit la pédagogie Freinet, le bulletin prend la forme d'un carnet de progression. Quatre fois par an, les professeurs évaluent individuellement l'élève et lui rendent un texte de commentaires qui lui est destiné. Pour la directrice de l'école, Amandine Tuerlinckx, les évaluations chiffrées ne reflètent pas la réalité. "Imaginons qu'un élève ait une note de 10/20. Mais au fond, qu'est-ce que cela représente ?" Grâce à son carnet, l'élève peut évaluer sa progression tout au long de l'année. Lorsqu'il est distribué en classe, ils sont invités à le lire et à poser d'éventuelles questions aux professeurs. "Au début, les élèves sont surpris lorsqu'ils reçoivent ce bulletin particulier. Les parents, eux, sont ravis et reconnaissent leur enfant à travers les commentaires." L'évaluation, très personnalisée, prend énormément de temps dans le programme de l'enseignant. "Les classes sont faites de 23 élèves et certains professeurs ont plusieurs groupes. Rédiger autant de commentaires ciblés prend du temps, mais nous en sommes très fiers", conclut la directrice. L.V.

	Mon avis	L'avis de mon institutrice
Je suis capable d'écouter et j'attends mon tour pour parler.		
Je participe.		
Je travaille sans déranger les autres.		
J'ai tout mon matériel et je sais où il se trouve.		
Je suis soigneux.		
Je suis sympa avec tout le monde.		